



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **11 février 2008**

Délibération n° 2008-4815

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Soutien à l'Espace numérique entreprises (ENE) - Avenant n° 1 à la convention triennale du 22 mars 2007**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Madame Rabatel

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 1er février 2008

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 12 février 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mmes Pedrini, Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, MM. Blein, Passi, Allais, Assi, Barge, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Mme Belaziz-Bouziani, MM. Benarbia, Bertrand, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Brochier, Broliquier, Buronfosse, Chevaller, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mmes David, Decieux, MM. Delorme, Denis, Deschamps, Desseigne, Dubernard, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Frieh, MM. Gignoux, Giordano, Mme Guillaume, MM. Guimet, Huguet, Imbert, Mme Isaac-Sibille, MM. Julien-Laferrrière, Laréal, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mme Nachury, MM. Nissanian, Pacalon, Perret, Petit, Mme Petitjean, M. Plazzi, Mmes Psaltopoulos, Puvis de Chavannes, M. Rémont, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sangalli, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlrich, Vaté, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Fournel), Joly (pouvoir à M. Calvel), Daclin, Crimier (pouvoir à M. Malaval), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Bouju (pouvoir à M. Laurent), Braillard (pouvoir à Mme Belaziz-Bouziani), Chapas (pouvoir à M. Assi), Collet (pouvoir à M. Communal-Haour), Mme Decriaud (pouvoir à M. Lévêque), MM. Genin (pouvoir à M. Roche), Gerin (pouvoir à M. Thivillier), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Jeannot (pouvoir à M. Barret), Le Gall (pouvoir à Mme Dubost), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Mme Palleja (pouvoir à M. Allais), MM. Sardat (pouvoir à Mme Nachury), Sauzay (pouvoir à Mme Bertrix).

Absents non excusés : Mme Mailler, MM. Béghain, Bonnard, Buffet, Chaffringeon, Clamaron, Mmes De Coster, Desbazeille, MM. Galiano, Gigot, Girod, Guétaz, Guillemot, Lelièvre, Mmes Marquaille, Mosnier-Laï, M. Nardone, Mmes Orcel-Busseneau, Perrin-Gilbert, Pesson, Peytavin, MM. Philip, Rendu, Serres, Téodori, Terracher, Turcas, Vial.

Séance publique du 11 février 2008**Délibération n° 2008-4815**

commission principale : développement économique

objet : **Soutien à l'Espace numérique entreprises (ENE) - Avenant n° 1 à la convention triennale du 22 mars 2007**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 23 janvier 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte et les enjeux économiques

La plupart des études récentes sur les données d'entreprises, aussi bien françaises qu'étrangères, concluent à un impact fort des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) sur la productivité. L'étude *Micropolicies for growth and productivity* réactualisée en février 2007 par l'OCDE confirme un lien significatif entre l'investissement en technologies de l'information et de la communication (TIC) et la croissance des entreprises. Les TIC demeurent l'un des principaux moteurs du changement économique. De plus, l'étude réalisée auprès d'un panel de 520 entreprises dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise en 2007, place le système d'information au 6° rang des sujets prioritaires des entreprises (sur 12 recensés). Dans le cadre de l'observatoire mis en place par l'Espace numérique entreprises ENE, les dirigeants du Rhône estiment que les TIC améliorent leur performance (gain de temps, amélioration de l'organisation).

Ces études confortent donc le rôle important de l'ENE qui permet l'accélération de la diffusion des technologies de l'information dans les entreprises et qui a été créé en 2003 par les partenaires de la démarche Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, la région Rhône-Alpes, la Drire et l'Europe.

L'ENE a pour mission de développer les usages des TIC pour améliorer la performance des entreprises de l'agglomération lyonnaise. Ses cibles principales sont les entreprises de moins de 50 salariés où les compétences et les connaissances dans le domaine sont faibles. Pour répondre à cet objectif, l'ENE a développé des actions en trois niveaux d'intervention : informer, accompagner et expérimenter. Une convention triennale a été signée en 2007 entre l'ENE et la Communauté urbaine. Il s'agit pour l'année 2008 d'un avenant à cette convention avec un plan d'action annuel.

*Le bilan 2007***Informer**

L'ENE a organisé, en 2007, 40 événements (réunions d'information, animation de club, etc.) qui ont réuni plus de 2 000 participants. L'ENE a également édité 10 notices d'information, fiches de synthèse sur un usage des TIC ou une technologie. Elle ont été diffusées largement et envoyées à plus de 1 000 PME abonnées. Afin de permettre aux entreprises de trouver des prestataires basés sur le territoire, l'ENE maintient un annuaire de plus de 850 prestataires spécialisés sur le site www.lyon-numerique.com.

Accompagner

En 2007, l'ENE a proposé aux entreprises ayant des projets à réaliser dans le domaine des TIC, des rendez-vous de diagnostic qui leur ont permis de faire le point sur les différentes étapes de réalisation d'un projet. Un accompagnement long, collectif (E-Rhône Alpes) a également été proposé. Ce sont ainsi plus de 200 entreprises qui ont été accompagnées dans leurs projets d'informatisation, de développement ou d'amélioration de leur site web, ou encore de commerce électronique.

Expérimenter

L'ENE a proposé également aux entreprises d'expérimenter les outils du travail collaboratif (co-conception, gestion du cycle de vie d'un produit, gestion de projet interentreprises, etc.) avant de réaliser des investissements lourds. En 2007, ce sont plus de 100 entreprises, soit 800 utilisateurs, qui en ont bénéficié. L'infrastructure administrée par l'ENE permet également de mettre à disposition ces outils aux 15 principaux pôles de compétitivité en Rhône-Alpes.

Le programme d'actions 2008

L'événement annuel majeur est l'organisation d'une manifestation qui fera le point sur le domaine du commerce électronique et des grandes tendances techniques, avec pour objectif d'accueillir 400 participants.

Afin de mieux adapter la communication vers les entreprises, l'ENE propose d'articuler les actions pour 2008 autour de cinq thèmes vitaux correspondant à leurs problématiques internes.

Mieux gérer

L'objectif est de donner des repères aux entreprises sur l'offre informatique, ainsi que de faire ressortir les grandes tendances du marché des TIC pour une meilleure anticipation des changements. L'ENE propose pour 2008, l'organisation de 7 réunions d'information avec un objectif de 280 participants, l'édition de 6 notices pour 1 500 abonnés, la qualification de l'annuaire Lyon-numérique qui recense 800 prestataires, et d'accompagner 45 entreprises en individuel et 5 entreprises en collectif. Enfin l'ENE propose de poursuivre l'animation du Club sécurité des systèmes d'Information de la région Rhône-Alpes (CLUSIR) et d'organiser 3 conférences pour diffuser les bonnes pratiques définies dans le cadre du club en direction des très petites entreprises (TPE) et petites et moyennes entreprises (PME).

Mieux concevoir

Cette action sera concentrée sur la sensibilisation par le biais d'une version actualisée du portail développé en 2007. Ainsi, l'ENE propose en 2008 d'accompagner les entreprises dans la mise en place de la co-conception, de plates-formes de gestion de projets collaboratifs et du suivi du cycle de vie d'un produit dans le cadre d'Oree (Product Lifecycle Management).

Mieux produire

Il s'agit pour l'ENE de développer des actions permettant d'améliorer le pilotage et l'organisation de la fabrication d'un produit ou de l'offre de services des entreprises. L'ENE organisera 1 réunion d'information, et accompagnera 2 entreprises en individuel et 5 en collectif.

Mieux vendre

L'objectif est d'aider les entreprises à gérer leurs relations commerciales et à fidéliser leurs clients : e-marketing et e-commerce : 10 réunions d'information seront proposées visant à rassembler 200 participants, 4 notices seront dédiées à cet objectif, et l'objectif pour 2008 est d'accompagner 80 entreprises en individuel et 10 en collectif. 9 cycles d'atelier seront programmés avec un objectif de 50 participants.

Expérimenter : plan d'action Oree 2008

Ce programme s'adresse à la fois aux entreprises et aux pôles de compétitivité.

Pour les entreprises, il s'agit de les conduire vers la mise en œuvre de solutions et de méthodes de travail collaboratif structurantes et innovantes à long terme. Une enquête réalisée en 2007, montrant que les bénéfices du travail collaboratif sont conformes à leurs préoccupations, sera reconduite en 2008. Le principal objectif restera l'accompagnement renforcé, l'expérimentation de projets industriels concrets, et l'organisation d'ateliers de sensibilisation. La Région souhaite également poursuivre l'expérimentation sur le programme Performance PME.

Pour les 15 pôles de compétitivité de Rhône-Alpes, l'objectif est la mise à disposition d'un portail web commun qui améliore le partage d'information et la collaboration entre tous les membres et qui permet la construction d'une vision partagée par tous autour d'un même objectif. Un nouveau service (visualisateur 2D/3D) sera mis en œuvre sur la plate-forme collaborative et sera proposé aux pôles intéressés.

Le budget

Il est proposé un financement à hauteur de 300 000 € correspondant, d'une part, au centre d'expertise TIC à hauteur de 150 000 € et, d'autre part, au programme Oree à hauteur de 150 000 €.

Charges (en €)			
Libellé	Centre d'expertise	Plate-forme Oree	Total
frais de gestion	18 000	19 000	37 000
frais de fonctionnement	156 000	267 700	423 700
services extérieurs	65 000	50 000	115 000
charges de personnel	523 000	399 000	922 000
total	762 000	735 700	1 497 700
Ressources (en €)			
Libellé	Centre d'expertise	Plate-forme Oree	Total
Communauté urbaine	150 000	150 000	300 000
Conseil régional	211 000	420 000	631 000
Drire	131 000	0	131 000
autres (Etat, CCI, reports, privé, etc.)	270 000	165 700 <i>dont Etat 115 700</i>	435 700
total	762 000	735 700	1 497 700

Vu ladite convention ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention annuelle d'un montant de 300 000 € à l'Espace numérique entreprises pour le programme d'actions 2008, comme convenu dans la convention triennale 2007-2008-2009 du 22 mars 2007.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'avenant n° 1 à la convention triennale du 22 mars 2007 précisant les modalités de versement suivantes : 80 % dans un délai global de 45 jours suivant réception par la Communauté urbaine du certificat de notification du présent avenant à l'association et le solde au vu d'un rapport d'activité complet, de l'atteinte des objectifs fixés dans l'avenant et des différents livrables ainsi que des comptes approuvés de l'association (bilans et comptes de résultats).

3° - La dépense correspondante de 300 000 € sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2008 et 2009 - compte 657 480 - fonction 90 - opération 0859 selon la répartition suivante : 80 % en 2008, soit 240 000 € et 20 % en 2009, soit 60 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,